

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2017-05-08 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 8^e jour du mois de mai deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
vacant
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2017-05-077

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal 10 avril 2017
5. Dépôt du bordereau de correspondance
6. Adoption des comptes à payer
7. Dépôt du rapport financier pour l'année 2016
8. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt #198 (3 455 834 \$)
9. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt #199 (3 218 500 \$)
10. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt #200 (563 000 \$)
11. Dépôt du procès-verbal du comité d'embellissement

12. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
13. Adoption règlement, création de de la zone Rc-102 à même la zone P-101
14. Avis de motion, modifiant le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à un espace affecté à des fins publiques et institutionnelles
15. Adoption du projet règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à un espace affecté à des fins publiques et institutionnelles
16. Dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 214, rue Hélène
17. Acceptation soumission, réfection des rues Paquin et des Écoliers
18. Acceptation soumission, travaux réfection Hôtel de ville
19. Acceptation soumission, toilette Parc de la Halte de la côte du Ministre
20. Achat d'un camion
21. Achat de lumières
22. Mandat Groupe Geniarp, relevé topographique 5 rues
23. Mandat Les Compteurs Lecomte, débitmètre Puits Thibodeau
24. Affectation de surplus
25. Acceptation des surplus suite au dépôt du rapport financier
26. Nomination d'un maire suppléant
27. Autorisation de passage, Équipe de la Maison Hélène-Lacroix
28. Autorisation de passage, Granfondo Garneau-Québecor
29. Autorisation de passage, L'étape : Montréal-Québec « Juste d'une traite »
30. Mandat LEQ projet FEPTEU
31. Nomination à la direction générale
32. Période de questions
33. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h03 Fin : 20h12

Rés.2017-05-078

Adoption du procès-verbal 10 avril 2017

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 10 avril 2017 soit accepté tel que présenté.

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 8 mai 2017. (du 11 avril au 8 mai 2017)

Rés.2017-05-079

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 351 604.26 \$.

Liste des comptes à payer	93 929.63 \$
Liste des chèques émis	156 419.92 \$
Liste chèques manuels	0.00 \$
Liste des paiements en ligne	41 228.34 \$
Dépôt salaires	60 026.37 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Rés.2017-05-080

Dépôt du rapport financier pour l'année 2016

Madame Caroline Beaulé de la firme Bédard & Guilbault, c.a. présente le rapport du vérificateur pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, lequel laisse voir des revenus de 5 606 952 \$, des dépenses de 5 598 222 \$, des revenus d'investissements de (163 435 \$) et des affectations de 317 937 \$ et un résultat d'exercice de 163 232 \$.

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte le dépôt du rapport des états consolidés du vérificateur pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, tel que préparé par Bédard Guilbault, comptables agréés.

Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 198 (3 455 834 \$)

La greffière adjointe dépose et fait lecture du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 198 (3 455 834 \$) – article 557 de la loi sur les Élections et référendums dans les municipalités.

Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 199 (3 218 500 \$)

La greffière adjointe dépose et fait lecture du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 199 (3 218 500 \$) – article 557 de la loi sur les Élections et référendums dans les municipalités.

Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 200 (563 000 \$)

La greffière adjointe dépose et fait lecture du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt 200 (563 000 \$) – article 557 de la loi sur les Élections et référendums dans les municipalités.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 15 mars 2017 est déposé au conseil municipal, le 8 mai 2017.

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Consultatif d'urbanisme tenue le 29 mars 2017 est déposé au conseil municipal, le 8 mai 2017

Rés.2017-05-081 Adoption règlement, création de la zone Rc-102 à même la zone P-101

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 196 « Créant la zone Rc-102 pour le lot 5 458 790 dans la zone P-101 en autorisant l'usage habitation de moyenne, haute densité et habitation collective » soit adopté.

Avis de motion, modifiant le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à un espace affecté à des fins publiques et institutionnelles

Je, Karine St-Arnaud, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin d'attribuer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à un espace affecté à des fins publiques et institutionnelles.

Rés.2017-05-082 Adoption projet règlement, modifiant le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à un espace affecté à des fins publiques et institutionnelles

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le projet de règlement 201 « Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin d'attribuer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à un espace affecté à des fins publiques et institutionnelles » soit adopté.

Rés.2017-05-083 Dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 214, rue Hélène

Attendu qu'un avis a été publié dans le journal municipal « Une voie de choix » édition d'avril 2017;

Attendu que la demande consiste à permettre une marge de recul arrière à 2.6 mètres au lieu de 3 mètres et régulariser l'emplacement du cabanon à 0.8 mètre au lieu de 1 mètre de la ligne de la propriété voisine;

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 2 980 499 sis au 214, rue Hélène, portant le matricule 9872 48 7560.

Rés.2017-05-084 Acceptation soumission, réfection rue Paquin et des écoliers

Considérant que des demandes de soumissions publiques pour des travaux de réfection rue Paquin et des Écoliers sur le site SEAO ont été déposées le 4 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu à 15h à l'Hôtel de Ville;

Considérant que la firme Tetra Tech inc. a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Considérant que les soumissions se lisent comme suit taxes incluses:

Construction et Pavage Portneuf inc.	1 295 106.72\$
Pax Excavation inc.	1 137 051.01\$
Axco Aménagements inc.	1 116 919.29\$

Par conséquent il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la réfection des rues Paquin et des Écoliers à Axco Aménagements inc. au montant de 1 116 919.29 \$ taxes incluses et ce conditionnellement à l'acceptation par le Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire du règlement d'emprunt #198.

Rés.2017-05-085 Acceptation soumission, travaux réfection Hôtel de Ville

Considérant que des demandes de soumissions publiques pour des travaux de réfection de l'hôtel de ville sur le site SEAO ont été déposées le 4 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu à 14h à l'Hôtel de Ville;

Considérant que la firme STGM architectes a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'octroyer le contrat au deuxième plus bas soumissionnaire conforme étant donné que le plus bas ne respecte pas toutes les clauses du devis;

Considérant que les soumissions se lisent comme suit taxes incluses:

Construction Jean Pronovost Inc.	309 895,00\$
Zportiv	322 150.91\$
Construction Côté & Fils Inc.	229 890,00\$
Les Entreprises Proteau & Garneau	286 402.73\$
Alain M & M Ltée	280 424.03\$

Par conséquent il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour les travaux de réfection de l'Hôtel de ville à Alain M & M Ltée au montant de 280 424.03\$ taxes incluses.

QUE cette dépense sera affectée au règlement d'emprunt # 190.

Rés.2017-05-086 Acceptation soumissions toilette Parc de la Halte de la côte du Ministre

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à majorité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la proposition de Construction Rénovation Portneuf pour la construction d'une toilette publique au Parc de la Halte de la côte du Ministre au montant de 20 908 \$ taxes incluses.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la proposition de Maçonnerie Simon Hamel inc. pour la fourniture de matériel et la pose de blocs de béton au montant de 8 968.05 \$ taxes incluses.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est acceptée avec quatre voix favorables et une voix défavorable.

Rés.2017-05-087 Achat d'un camion

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à majorité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense nette maximale de 15 000 \$ pour l'acquisition d'un camion devant servir au Comité d'Embellissement ainsi qu'au service des loisirs et de l'inspecteur municipal.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est acceptée avec quatre voix favorables et une voix défavorable.

Rés.2017-05-088 Achat de luminaires

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise une dépense de 8 415 \$ taxes en sus pour l'achat de 17 luminaires 3000K.

Rés.2017-05-089 Mandat Groupe Geniarp, relevé topographiques 5 rues

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate Groupe Geniarp pour réaliser le relevé topographique de différents secteurs (5 rues) dans le cadre des projets FEPTEU volet 1 et 2 pour un montant de 6 825 \$ taxes en sus.

QUE cette dépense sera affectée au programme FEPTEU volet 1 et volet 2.

Rés.2017-05-090 Mandat les compteurs Lecomte, débitmètre Puits Thibodeau

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate Les Compteurs Lecomte pour le remplacement du débitmètre au Puits Thibodeau pour un montant de 6 851.36 \$ taxes incluses.

Rés.2017-05-091 Affectation de surplus

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le montant de 88 728, \$ trop taxé en 2015 soit affecté au remboursement de capital du règlement d'emprunt #148.

QUE le montant de 65 322.33\$ trop taxé en 2016 pour le remboursement de la dette de SQAÉ soit affecté pour le remboursement de ladite dette.

QUE le montant des dépenses de 2015 pour les frais professionnels au montant de 20 420 \$ dans le règlement # 191 et de 18 590 \$ pour le règlement #190 soient directement affectés aux règlements d'emprunt respectifs au lieu du fonds d'administration.

Rés.2017-05-092 Acceptation des surplus suite au dépôt du rapport financier

Considérant qu'après vérification par la firme Bédard & Guilbault, comptable agréé les surplus libres et affectés ont été établis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les soldes au 31 décembre 2016, comme suit :

Surplus libre	27 903.75	\$
Surplus affecté au budget	47 343.00	\$
Surplus affecté aux sinistres	15 000.00	\$
Surplus affecté trop taxé	77 357.60	\$
Surplus affecté aux pompes	17 670.01	\$

Rés.2017-05-093 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le conseiller Bruno Cormier soit nommé maire suppléant de la Ville de Portneuf et ce pour une période de 6 mois (9 mai au 5 novembre 2017).

Rés.2017-05-094 Autorisation de passage, Équipe de la Maison Hélène-Lacroix

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de l'Équipe de la Maison Hélène-Lacroix « hébergement sécuritaire et confidentiel pour les femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales » sur notre territoire le 4 juin 2017.

Rés.2017-05-095 Autorisation de passage, Granfondo Garneau-Québecor

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Granfondo Garneau-Québecor (Trois-Rivières/Québec) sur notre territoire le 13 août 2017.

Rés.2017-05-096 Autorisation de passage, L'étape : Montréal-Québec « Juste d'une traite »

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de L'étape : Montréal-Québec « Juste d'une traite » sur notre territoire le 15 septembre 2017.

Rés.2017-05-097 Mandat LEQ projet FEPTEU

Considérant que les soumissions se lisent comme suit plus les taxes applicables:

LEQ	21 679.00 \$ taxes en sus
Englobe	25 713.00 \$ taxes en sus
GHD	35 084.50 \$ taxes en sus

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le mandat pour la réalisation d'études géotechniques et d'études de caractérisation environnementales phase 1 et 11 dans le projet FEPTEU soit accordé à la compagnie Laboratoires d'expertise de Québec Ltée (LEQ) pour un montant de 21 679 \$ plus les taxes applicables.

QUE cette dépense sera affectée au programme FEPTEU volet 1 et 2.

Rés.2017-05-098 Nomination à la direction générale

Considérant l'ouverture du poste à la direction générale de la municipalité;

Considérant que des entrevues, par le biais d'un comité de sélection, ont eu lieu le 28 avril 2017;

Considérant que les membres du comité de sélection ont arrêté leur choix sur monsieur Mathieu Gingras;

Considérant que la vérification des références est positive et que la vérification des antécédents judiciaires est négative;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf accepte la recommandation du comité de sélection de procéder à l'embauche de monsieur Mathieu Gingras au poste de directeur général.

QUE monsieur Mathieu Gingras soit nommé directeur général pour exercer tous les devoirs de la charge de ce poste, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges et sous les mêmes obligations et pénalités.

QUE le maire soit autorisé, au nom de la Ville de Portneuf, à signer tout document officiel relatif à l'engagement de monsieur Gingras.

QUE l'entrée en fonction de monsieur Gingras aura lieu, au plus tard, le 5 juin prochain.

QU'une période de probation de six (6) mois aura cours à partir de la première journée d'entrée en fonction.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h36 Fin : 20h43

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 44 hres

Maire

Greffière